

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 31 (1943)

**Heft:** 635

**Artikel:** En visitant l'exposition "Extension des cultures ou famine"

**Autor:** Guichardet, G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264815>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BAECHLER**  
Tenturiers, Spécialistes du tapis.

avec lesquelles il lui a été possible, parfois mieux qu'à nous, d'être en relations. Et elle nous a également donné, cela va de soi, des nouvelles de nos amies suédoises, dont quelques-unes, telles que Kerstin Hesselgren qui fut si souvent déléguée de son gouvernement au B. I. T. et à la S. D. N., sont des figures bien connues des lectrices de ce journal.

Fru Cedergeren nous a également parlé avec détails de l'activité inaugurée par les grandes Sociétés féminines suédoises pour intéresser leurs membres aux problèmes de l'après-guerre. Un questionnaire extrêmement détaillé, et qui dénote une maturité de réflexion et de compréhension très élevée chez les femmes de Suède, a été élaboré au cours de ces derniers mois par plusieurs des chefs de ces groupements, et les réponses que l'on recevra fourniront certainement une idée intéressante de ce que désirent pour l'avenir les femmes de ce pays, déjà si développé et cultivé au point de vue social.

\*\*\*

D'autre part, et presque en même temps, nous avons l'heureuse surprise de voir arriver à Genève, de Stockholm, M. E. Ekstrand, qui dirigea, de 1931 à 1939, la Section sociale de la S. d. N., et fut toujours pour nous, féministes, un ami fidèle portant grand intérêt à nos idées. C'est nous dire tout le plaisir que nous ont fait sa visite et les nouvelles qu'il nous apportait.

E. Gd.

## IN MEMORIAM

### Mlle Jane Soldano

Toutes celles qui, au début de ce siècle, ont fréquenté l'atelier de Mlle Soldano, apprendront avec tristesse sa mort récente. Elles évoqueront son enseignement, inspiré par l'amour de la nature, de la vérité, son dédain pour tout ce qui vise à l'effet. Les lumineuses aquarelles qu'elle a pendant vingt ans envoyées aux expositions municipales de la Ville de Genève en sont la preuve. Cet art qui, aux yeux de quelques-uns, peut paraître vieilli, est tout imprégné de l'émotion que l'artiste ressentait devant la nature, que ce soit dans la campagne genevoise, aux environs de Paris ou en Bretagne.

Mlle Soldano était née en 1855. (Sa famille d'origine italienne s'était établie à Genève au XVIIIe siècle.) Elle fit ses études de peinture à Paris, puis revint à Genève où elle enseigna le

**Papiers Peints**  
**DUMONT**  
19 B° HELVETIQUE

dessin et la peinture à bien des générations dans son charmant atelier du quai des Bergues. Sous un dehors presque masculin et un peu austère, ce professeur cachait une grande sensibilité et une finesse de sentiment exquis. Tout ce qui touchait le sort de la femme l'intéressait. Elle fit partie de l'Union des Femmes presque à ses débuts, et fut membre du Lyceum et de la Société des Femmes peintres et sculpteurs dont elle fut nommée membre d'honneur en 1930. Ce fut aussi une fidèle abonée de notre journal.

C'était une artiste modeste et sincère, et ceux qui l'ont connue n'oublieront pas cette personnalité à la fois originale et attachante.

M. Ch.

## L'organisation de cours pour le service agricole

On nous prie, de Berne, d'attirer tout spécialement l'attention de nos lectrices sur les cours que l'on s'approprie à organiser prochainement, et qui sont destinés à former des directrices pour les camps de service agricole qui fonctionneront probablement nombreux cet été. Jusqu'à présent, en effet, les aides féminines à la campagne ont été surtout placées individuellement chez les paysans, mais l'expérience a prouvé que, pour certaines régions, l'existence de camps, qui groupent ces travailleuses volontaires en une sorte de communauté, présente aussi de nombreux avantages, et l'on en organisera probablement un plus grand nombre cette année.

Mais qui dit camp, dit forcément aussi directrice responsable, chargée de responsabilités diverses, et formant le centre de ces groupements de jeunesse: or diriger un de ces camps n'est pas une tâche qui puisse s'improviser du jour au lendemain. L'on a donc cherché l'année dernière à former des cadres — pour employer le style des éclaircisseurs! — et les résultats donnés ont été si satisfaisants que l'on va cette année étendre cet effort. Après la Suisse allemande qui a eu des cours de cadres fort réussis à Herzogenbuchsee, la Suisse romande aura prochainement son tour. Nous donnerons le programme de ces cours dès que nous les aurons reçus: pour aujourd'hui nous attirons l'attention des jeunes femmes et jeunes filles (institutrices ménagères, professeurs privés, assistantes sociales, etc.) que cette activité intéresserait et qui en comprendraient toute l'utilité. Les participantes à ces



**Max MOUNOUD**  
OPTICIEN

Croix-d'Or, 15 GENEVE

cours sont nourries, logées, dédommagées de leurs frais de voyage et touchent en outre une indemnité journalière de fr. 4.—. Nous transmettrons volontiers les renseignements plus détaillés que l'on pourrait désirer aux autorités d'organisation.



## DE-CI, DE-LÀ

### Succès féminins.

— Renée Daumière, écrivain et journaliste, vient d'obtenir pour son *Ariel*, cheval poète, le prix littéraire «Lugdunum» récemment fondé.

— On annonce de Madrid que la première femme notaire de l'Espagne a ouvert une étude dans la capitale.

### Deux initiatives sur le droit au travail

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Quant à la deuxième initiative, due au parti socialiste, elle a l'immense avantage d'être nette et sans équivoque. A l'égalité politique du citoyen, elle veut ajouter l'égalité économique en posant dès le début ce principe que l'économie nationale est l'affaire de la nation tout entière et que le capital doit être mis au service du travail, de l'essor économique et du bien-être général. Forte des pouvoirs qui lui seraient ainsi conférés, la Confédération assurerait l'existence des citoyens et de leur famille, garantirait le droit au travail et sa juste rémunération, et protégerait le travail dans toutes ses branches. Elle prendrait les dispositions nécessaires pour empêcher les crises et le chômage, et pour la coopération utile de l'Etat et de l'économie. Il serait fait appel à la collaboration des cantons et des organisations économiques. (Nous relevons avec regret que, si «l'existence des citoyens et de leur famille doit être assurée», les initiateurs semblent ignorer que des milliers de travailleuses sans famille et qui ne sont pas encore des citoyennes auraient un droit égal à être protégées, elles aussi, contre les crises et le chômage.) Dans son ensemble, cette initiative est l'expression absolument logique des tendances étatiques et centralisatrices dont le parti socialiste ne s'est jamais caché.

\*\*\*

Ces deux initiatives que l'on nous présente répondent à un besoin cruel dont souffre, non pas la Suisse de demain, mais celle d'aujourd'hui. Tout homme et toute femme, conscient de sa responsabilité sociale, se doit d'en étudier, non seulement les effets, mais les causes, et de chercher la solution au mal social dont elles ne sont que le symptôme. L'initiative est l'arme normale que notre démocratie met à la disposition du citoyen, pour qu'il puisse faire valoir ses revendications. Ceux qui ne savent pas respecter cette arme et consentir aux sacrifices nécessaires pendant qu'il est temps sont responsables de toute tentative d'anarchie anticonstitutionnelle que leur indifférence vis-à-vis de leurs concitoyens pourrait causer. La solution, dans le cas présent, nous semble résoudre le problème, toutes les deux produisant des résultats fâcheux tant au point de vue politique qu'à celui du marché du travail, résultats dont ce sera en définitive le travailleur qui souffrira. En effet, la phase de dépression économique que nous traversons ne saurait être surmontée par les seules forces de l'économie privée, et la main-d'œuvre inoccupée doit être absorbée par des mesures énergiques prises par l'Etat en sacrifiant les libertés économiques pour autant et aussi longtemps que cela sera nécessaire, la Confédération servant d'agent égalisateur sur le marché du travail entre cantons.

vitamine tant d'origine végétale qu'animale. L'auteur cependant se hâte d'ajouter que l'absorption de substances à base de vitamine A peut être sans effets ou la résorption très difficile, s'il y a une déficience fonctionnelle organique...

Mais arêtons-nous, de crainte de dire des sottises. Seulement encore ceci: l'alcoolisme, ici également joue en rôle néfaste.

M.L. P.

**Buisson-Paisant**  
3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Mais que ces mesures ne soient pas des «salaires de compensation», autrement dit, des allocations de chômage, ni des travaux inventés dans le seul but de fournir des salaires, car ce sont là des pertes au point de vue économique. Il faut que le travail fourni par l'économie dirigée soit constructif, qu'il contribue à un enrichissement de la vie nationale. Si des occasions de travail sont mises à disposition des travailleurs en quantité suffisante, les sacrifices consentis ne représenteront pas une perte, mais une dépense dont l'équivalent sera là, tangible, pour le bien de tous. Et dès le moment où la main-d'œuvre aura des occasions suffisantes d'être absorbée en tout temps, alors cessera automatiquement la dépendance humiliante du travailleur devant l'intérêt et l'égoïsme privé.

Ce compromis, tel que nous le voyons, résiderait donc dans un contre-projet de l'Assemblée fédérale à opposer aussi rapidement que possible à ces deux initiatives. Il ne contiendrait, ni la promesse d'une garantie absolue des libertés incompatibles avec une période de crise, ni, d'autre part, l'annonce de l'étatisation entière de l'économie, telle que le réclame le projet socialiste, et qui comporte certainement un danger de nivellement diminuant l'effort personnel. Notre économie suisse doit pouvoir offrir un travail créateur de haute qualité pour tenir son rang sur le marché mondial, et ne saurait renoncer au stimulant individuel encouragé par l'initiative privée. Ce qu'il nous faut, c'est un souple régime intermédiaire, qui fournisse du travail collectif en quantité suffisante pour compenser ce que l'économie privée ne saurait fournir, et étende ainsi le principe fondamental de la solidarité démocratique au terrain économique et social.

A. Leuch.

## En visitant l'exposition „Extension des cultures ou famine“

Etrange et tragique destinée que celle de l'homme! Ce n'est qu'à travers la souffrance que, l'une après l'autre, les générations apprennent à épeler laborieusement la loi de la solidarité. Il aura fallu cette guerre et la menace de la famine pour que les hommes des villes s'en viennent œuvrer aux côtés des hommes des champs, et que les uns et les autres prennent conscience des liens qui les unissent. Déjà, citadins et campagnards ont travaillé en commun à la réalisation du plan Wahlen, mais, si, au travers du conflit actuel, la Suisse veut «tenir», il importe que cette collaboration devienne chaque jour plus effective et plus étroite: telle est l'affirmation qui se dégage de l'exposition «Extension des cultures ou famine».

Prouver d'une façon claire et attrayante, par le texte, l'image et le graphique, la nécessité d'intensifier nos cultures, éveiller dans le cœur de tous le désir de participer à cette tâche immense, tel est le double but que s'est donné la Société coopérative de consommation en organisant son exposition itinérante.

En 1917 déjà, le mouvement coopératif avait fondé la Société coopérative de cultures maraichères à Châtres; dès ce moment, ce groupement a travaillé à défricher des terres incultes pour les rendre cultivables; en 1942, il a produit, pour l'ensemble de ses cultures, environ 25 millions de kilos de céréales et de légumes. La S. C. S. C. était donc parfaitement à même de renseigner la population sur le problème de l'extension des cultures.

De section en section, le visiteur est placé en face de la question angoissante de notre ravitaillement: de 1914 à 1918, la situation économique de notre pays avait été sérieuse; l'accès aux sources d'importation restait cependant ouvert, nous

## DESSIN - PEINTURE

M<sup>lle</sup> Hélène HANTZ

Ex-professeur de dessin à l'Ecole Secondaire et Supérieure des Jeunes Filles

ATELIER : 2, place de la Petite Fusterie

Cours tous les jours de 2 h. à 4 h. sauf le jeudi.

Judi et samedi matin de 10 à 12 h. : Cours pour enfants

**Henri Genevay**  
AMEUBLEMENTS ET TENTURES  
Genève

20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

Le Consommateur  
soucieux de ses Intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

La femme d'aujourd'hui  
porte le bijou de  
demain  
**VACHERON  
CONSTANTIN**



## Publications reçues

Noëlle Roger: *La Nouvelle Héloïse*. Adaptation dramatique en 10 tableaux. D'après l'œuvre célèbre de Jean-Jacques Rousseau. Editions P.-F. Perret-Gentil, Genève.

On sait que cette pièce — ce drame et ces dix-neuf tableaux — ont obtenu un vif succès lors de la représentation qui en fut donnée en 1942, dans la Salle communale de Plainpalais (Genève) Le célèbre roman de Saint-Preux et de Julie, qui fut coulé tant de larmes, nous le retrouvons ici condensé, ramassé. Le long récit se réduit alors à ses lignes essentielles et l'action se précipite jusqu'au drame final.

Nous sommes heureuse de rencontrer dans cette

pièce, sous une forme vivante et accessible, des personnages un peu pâlis dans les brumes du souvenir: difficile gageure qu'avec son talent, Mme Noëlle Roger a su tenir en respectant le style, romantique déjà, de J.-J. Rousseau. Seule l'admiration passionnée de Jean-Jacques pouvait mener à chef une telle entreprise.

M.-L. P.

L.-M. SANDOZ, Dr. ès sciences: *Testoptométrique et armes spéciales*. Lausanne, Imprimeries réunies, S. A., 1943.

Cette brochure, extraite de la *Revue militaire suisse*, n'est évidemment pas, en majeure partie, à la portée d'un chacun. Il faudrait, en effet, sinon être docteur ès sciences, du moins avoir fait quelques études scientifiques, si l'on veut pouvoir suivre l'auteur d'un bout à l'autre de son exposé. Tel n'est pas malheureusement le cas de celle qui écrit ces lignes, elle doit se borner à dire en quelques mots ce dont il s'agit, et à citer tout d'abord le début de la «Note introductive». «Les récentes mesures d'obscurcissement», y est-il dit, «prises à la suite du survol de notre territoire par des aéronefs étrangers, ont à nouveau posé la question, si peu connue dans ses détails, de l'aide visuelle et de la vision dans la semi-obscurité».

Le sujet, on le voit, est très actuel et peut intéresser tout le monde, car on comprend bien qu'en temps de guerre, les services spéciaux de l'armée requièrent un maximum d'acuité visuelle. Laissons tout à fait de côté les explications scientifiques — et pour cause — nous relèverons seulement qu'il est longuement question de carence de la vitamine A, qu'il se trouve dans la brochure une liste des principales sources de cette

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**



*Vivez-le avec des fleurs*  
de  
**HIRT**  
4, r. de la Fontaine

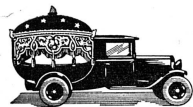
**Fraisse & C<sup>ie</sup>**  
TEINTURIERS  
conseillent bien, exécutent au mieux  
Tous Travaux de  
**Teinture et Nettoyage**  
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35  
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37  
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39  
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95



**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricotages  
**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**  
1, rue du Vieux-Collège - Genève  
(côté Poste) Tél. 4.59.91  
Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud



**HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
ORFÈVRE**  
**E. Zbinden-  
Tissot**  
3, Coutance  
le choix pour toutes les bourses



## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphonier de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

**AGENCE DE LA HARPE S. A.**  
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38  
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

**P. LORETTI S. A.**  
Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE  
Encadrements - Dorure - Miroiterie  
Articles pour peintres

**La Pharmacie MARKIEWICZ**  
24, Coratoire (Vis-à-vis du Cinéma) est la  
doyen des pharmacies genevoises.  
Se recommande pour l'exécution consciencieuse  
de toutes ordonnances médicales privées aussi  
bien que pour les caisses maladies.  
Produits de première qualité aux prix les plus  
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

**Vous trouvez**  
toujours un beau choix de plantes  
vertes et fleuries, fleurs coupées.  
Bouquets et Couronnes, chez

**E. Preisig,** Horticulteur-  
fleuriériste  
Rue de Villereuse Genève

**Hôtel des Familles**  
GENÈVE  
„Christliches Hospiz“  
en face de la gare  
TOUT CONFORT  
Chambre depuis Fr. 4.50

**„LE GARILLON“** Place Chauderon  
LAUSANNE  
Restaurant - Tea-room sans alcool  
Restauration soignée à prix modiques  
Son Tea-room

**Corsets Clément**  
26, Rue du Marché  
Toutes les dernières nouveautés  
Tous les genres  
Tous les prix  
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

**ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ  
TÉLÉPHONE**  
**MAGNENAT**  
28, RUE DU MONT-BLANC  
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

Pour déménager à des prix raisonnables  
adressez-vous donc à  
**SAUVIN SCHMIDT & C<sup>o</sup> S. A.**  
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

Vous trouvez chez  
**M. BORNAND**  
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)  
Tous genres de meubles en fer et rotin  
Téléphone 4.98.07

contribue à rendre partout nos concitoyens conscients  
de leurs privilèges et des devoirs qui les  
tiennent.

G. GUICHARDET.

## Le Groupe d'économie ménagère...

...créé par la Centrale fédérale de l'Economie  
de guerre, est présidé par Mme Zublin-Spil-  
ler, présidente du Service populaire suisse (ancien  
Bien du Soldat) et du Comité consultatif des  
femmes suisses. Ses deux collaboratrices sont  
Mlle E. Rickli, Dr en sciences économiques et  
directrice du Groupe d'économies ménagères à l'Of-  
fice de guerre pour l'alimentation, et Mlle J. Stud-  
er, de l'Office de l'industrie, des arts et métiers  
et du travail (appelé par abréviation en français  
OFIAT).

Le but de ce nouveau groupe est de dévelop-  
per les connaissances féminines, non seulement  
comme par le passé en matière d'alimentation,  
mais encore en touchant d'autres problèmes posés  
par l'économie de guerre. On peut donc bien pen-  
ser que nous saluons chaudement cette innovation,  
tout ce qui ouvre aux femmes d'autres horizons  
ceux de leurs recettes de ménage ayant dé-  
jà toujours figuré à notre programme.

## Petit Courrier de nos lectrices

**A. Q. à Ch. B. de R. (Lausanne).** — L'ordon-  
nance fédérale du 8 mai 1938 prévoit, en effet,  
que « l'éligibilité des femmes (comme officier  
d'état civil) relève du droit cantonal ». Mais pour  
savoir si des cantons ont fait usage de cette fa-  
culté, il faudrait feuilleter 25 règlements d'ap-  
plication cantonaux et faire une enquête un peu  
longue... Il est probable, du reste, que la plu-  
part de ces règlements cantonaux ne disent rien à cet  
égard (c'est ce que fait, par exemple, le règlement  
vaudois), et, dans ce cas, les femmes pourraient  
être nommées à ce poste dans la même mesure où  
elles peuvent être fonctionnaires cantonal. Puis-je  
ajouter que le droit d'être officier d'état-civil ne  
correspond pas nécessairement à un état féministe  
avancé. J'ai assisté à un mariage, il y a quelques  
années, dans un village du sud du Portugal,  
et l'officier d'état-civil qui a procédé au ma-  
riage était une jeune femme d'une trentaine d'an-  
nées. On l'aurait beaucoup étonnée en lui di-  
sant qu'elle-même ou son village étaient fémi-  
nistes !

**E. K. (Genève) à la réponse.** — Le canton de  
Genève n'a pas fait usage de la faculté que lui  
laisse l'ordonnance fédérale sur le service de l'état  
civil de nommer une ou des femmes comme offi-  
cier de l'état civil. Rien dans la loi cantonale ne  
paraît mettre opposition à la chose, et il est à  
présumer que personne jusqu'ici n'a songé à re-  
courir à une femme pour cet emploi.

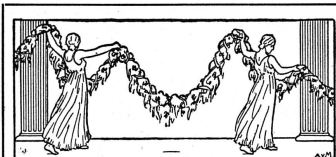
## Garnet de la Quinzaine

**Samedi 20 mars :**  
GENÈVE: Société théosophique, 14, Bd. des Phi-  
losophes, 17 h.: La mission de la femme dans  
l'œuvre de reconstruction, conférence par Mlle  
Elisabeth Huguenin. Billets à 1 fr. 50.

**Dimanche 21 mars :**  
SOTTENS: Les cinq minutes de la solidarité, cau-  
serie par Radio, 18 h. 45: Le Dispensaire  
antituberculeux de Neuchâtel et environs.

**Dimanche 28 mars :**  
SOTTENS: Les cinq minutes de la solidarité, cau-  
serie par Radio, 18 h. 45: Pro Familia.  
Id. ZÜRICH: XVII<sup>e</sup> Journée cantonale des femmes  
de Zurich et de Winterthur consacrée à  
l'étude des problèmes de l'après-guerre. Ora-  
teurs: le Dr. F. Wartenweiler, M. Jean Mus-  
sard, chef d'industrie (Bienne), Mlle Clara  
Nef (Herisau). Examen des questions d'ordre  
économique et spirituel que la Suisse aura à  
résoudre.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



## A travers les Sociétés

Chez les Eclaireuses genevoises.

Les Eclaireuses genevoises ont fêté avec en-  
train le jour de pensée internationale du 22 fé-  
vrier ; elles savent que les liens fraternels de la  
pensée sont plus que jamais précieux à l'heure  
d'aujourd'hui. C'est ce que n'a pas manqué de  
faire ressortir M<sup>lle</sup> Yvonne Achard, membre du  
Comité Mondial des Guides et Eclaireuses, en y  
ajoutant un témoignage de reconnaissance à Lord  
et Lady Baden-Powell. Puis, des sections ont  
représenté sur la scène différents épisodes tirés  
de trois ouvrages du fondateur du « mouvement » :  
*Eclaireurs*, *Le Livre des Eclaireuses*, *Histoire de  
ma vie*. Tout se déroula avec discipline, ordre,  
rapidité et fit la joie de toutes.

La Commissaire cantonale en charge depuis  
plus de sept années, M<sup>lle</sup> Irène Cuénod, prit  
alors congé officiellement de « ses » Eclaireuses  
et remit la bannière cantonale à son successeur,  
M<sup>lle</sup> Hélène Metz. Nous saisissons cette occasion  
pour rappeler ici la carrière d'Irène Cuénod dont  
le dévouement au scoutisme a été constant pendant  
27 années et nous sommes certaines que le  
Mouvement ne recourra jamais en vain dans l'a-  
venir à ses connaissances scouties si approfondies.

Irène Cuénod a pris une part active avec les  
chefs Yvonne Achard et Constance Chawner-Le-  
dery à la fondation des Eclaireuses genevoises.  
Elle était aussi à la première réunion de délé-  
guées suisses convoquées à Lausanne par M<sup>lle</sup>  
Jeanne Paschoud le 10 juin 1917. En 1924, elle  
fait partie du petit contingent suisse qui se joint  
à cette magnifique aventure que fut le premier  
camp mondial des Eclaireuses à Foxlease (An-  
gletterre). C'est à son crayon que nous devons  
le dessin de l'insigne suisse, le « Trèfle rouge  
et blanc » que les Eclaireuses portent avec joie  
et fierté depuis 1926. C'est l'époque où la S. d.  
N. brillait de tout son éclat et où l'on demande

aux Eclaireuses genevoises d'organiser en 1927 un  
camp international d'information: Irène Cuénod  
apporte son concours compétent à celles qui ac-  
ceptent cette grosse responsabilité. Encouragée  
par la cheftaine anglaise qui dirige ce camp,  
« Marmotte » (c'est le totem d'Irène) part pour  
suivre un cours d'instruction de camping en  
Ecosse et revient munie de sa « licence de cam-  
ping ». Dès lors, pendant 10 années, elle consacre  
ses forces à organiser d'abord, à perfectionner  
ensuite le camping de la Fédération des Eclai-  
reuses suisses. Irène Cuénod vous avez droit à  
la reconnaissance des Eclaireuses suisses; vous  
avez travaillé à augmenter le rendement de la  
jeunesse féminine de votre pays et elle saura ne  
pas l'oublier !

K. J.

**A l'Ecole d'études sociales (Genève).**

C'est le 8 mars qu'a eu lieu l'assemblée gé-  
nérale annuelle de l'Ecole, et, comme de coutume,  
le rapport de la directrice, Mme Wagner-Beck  
donna un aperçu très vivant de l'activité de cette  
institution. Le nombre des élèves en serait déjà  
une preuve: « La Suisse, dit Mme Wagner, est  
aujourd'hui un des seuls pays où l'on puisse  
songer à une formation professionnelle régu-  
lière. » Partout ailleurs, les jeunes sont astreints  
à participer à la production de guerre.

Pour l'Ecole, de nouveaux champs de travail  
s'ouvrent, tel que celui d'assistantes sociales d'usines.  
A côté des stages réguliers les élèves sont  
souvent sur la brèche: par exemple, l'Aide à  
la paysanne, que mène avec dévouement Mlle  
Zullig (*Pro Juventute*), Service social d'un Corps  
d'armée et d'un E.S.M., homes pour mères et  
enfants réfugiés, aide à un Foyer pour mères et  
enfants français, aide à la Croix-Rouge, au  
Secours aux enfants sous diverses formes —  
dans toutes ces manifestations on trouve des  
élèves de l'Ecole. Bibliothécaires et secrétaires  
se rendent utiles dans les services administratifs  
de l'armée: Livre du soldat, bibliothèques d'hô-  
pitaux, aide intellectuelle en faveur des pri-  
sonniers de guerre, etc. La minutie des biblio-  
thécaires est une qualité fort appréciée dans le  
classement de documents, ainsi aux archives du  
Comité international de la Croix-Rouge. Citons  
encore les stages qui permettent aux élèves de  
mettre en pratique ce qu'elles ont appris: stage  
dans un service social d'usine, stage à l'Hôpital

cantonal de Lausanne, à l'Hôpital pour enfants  
infirmes de Zurich, à l'Oeuvre nationale pour  
la Maternité et l'Enfance de Naples, etc., etc.

Le semestre d'hiver 1941-42 comptait 121 élè-  
ves inscrites, dont 97 suivaient l'enseignement de  
l'Ecole sociale et 24 celle des laborantines. 25  
diplômes et 10 certificats ont été délivrés: 17  
à des élèves de l'Ecole, 10 à des laborantines,  
8 à des élèves de la section technique du secré-  
tariat. Un hommage bien mérité est rendu à  
Mlle Thürig, la précieuse collaboratrice de la  
directrice, ainsi qu'aux aides zélées, Mlles G.  
Gampert, Elsi Müller et Morand qui ont dû  
quitter le secrétariat pour des raisons de ma-  
riage, de santé ou de travail professionnel.

Les rapports de la trésorière, Mlle Burckardt,  
et de la présidente du Foyer de l'Ecole, Mme  
Jaques, apportent des renseignements d'un grand  
intérêt: tout marche à souhait dans le domaine  
« finances » où il y a un solde actif de 500 fr.,  
et dans celui des travaux ménagers, qui a compté  
87 élèves inscrites, internes et externes. L'Assem-  
blée générale s'achève sur une très intéressante  
conférence de M. le pasteur Secrétan-Rollier (Lau-  
sanne): *L'effort de la Suisse en faveur des réfu-  
giés*.

Après avoir mis en évidence le privilège, parmi  
les plus beaux, qu'a la Suisse, de s'occuper des  
réfugiés, M. Secrétan remonte aux siècles passés  
et présente un tableau très suggestif — visions  
d'amour au milieu des tragiques persécutions ac-  
tuelles — des différentes époques où ce pays fut  
tout particulièrement terre de refuge. Intéres-  
sante aussi la définition de ce qui constitue  
exactement le droit d'asile en vertu duquel la  
Suisse a pu, et peut, plus que jamais, être pour  
tant de malheureux un port dans la tempête!  
Vient ensuite une description des camps — bara-  
quements, dont il en existe 9, de leur fonction-  
nement et de leur financement, dernier point  
sur lequel le conférencier relève bien des sot-  
tises écrites dans la presse. Occasions de cul-  
ture intellectuelle et artistique offertes aux réfu-  
giés, épisodes émouvants, tâches des camps d'ac-  
cueil qui doivent être, protéger, rassurer, con-  
soler, scènes bouleversantes aussi — tout cela  
fut dit avec une clarté et une conviction éloquentes  
qui retinrent l'attention émue des nombreux  
auditeurs.

M.-L. P.